RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DÉPARTEMENT DE L'AUDE

ELECTION DES DEPUTES A L'ASSEMBLEE NATIONALE

1re CIRCONSCRIPTION

PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

CITOYENNES, CITOYENS,

Le 23 Novembre prochain, vous êtes appelés à élire le Député qui vous représentera à l'Assemblée Nationale. Dans les circonstances présentes, le vote que vous allez émettre, revêt une importance que vous ne sauriez sous-estimer.

DU CHOIX QUE VOUS FEREZ, DEPENDENT VOS CONDITIONS D'EXISTENCE, L'AVENIR DE NOTRE PAYS, L'AVENIR DE NOTRE DEPARTEMENT.

Député sortant, mes amis m'ont demandé d'être candidat dans la 1re circonscription de l'Aude. C'est avec plaisir que j'ai accepté cette mission.

Issu d'une modeste famille de travailleurs, ouvrier moi-même, je connais vos difficultés, vos soucis, vos revendications, vos espoirs. Depuis de nombreuses années, j'ai pu à divers titres, en vertu des mandats qui m'ont été confiés, me pencher sur votre situation. Je me suis consacré de toute mon énergie à la défense des intérêts de la population laborieuse.

C'est Maurice MARTIN, Conseiller Municipal de Carcassonne, déjà candidat aux élections législatives du 2 janvier 1956 sur la liste présentée par le Parti Communiste Français qui a été désigné comme mon remplaçant éventuel. C'est aussi un homme du peuple. Il est employé principal à la S.N.C.F. A l'Assemblée Communale de Carcassonne il lutte pied à pied pour l'amélioration du sort des masses travailleuses, pour le développement économique et l'embellissement de la ville.

Le Référendum du 28 septembre n'a rien réglé

La situation se dégrade dans tous les domaines. En Algérie la guerre s'intensifie au moment même où le Chef du Gouvernement fait des déclarations dont le moins qu'on puisse dire c'est qu'elles entretiennent l'équivoque.

Les menaces de crise économique se précisent.

Notre département, bien qu'il ne soit pas essentiellement industriel, n'est pas épargné. Dans un certain nombre d'entreprises, on a procédé à des licenciements. Dans d'autres, on a réduit la durée du travail. Tout cela a pour conséquence de diminuer le pouvoir d'achat des travailleurs, d'autant plus que les salaires sont bloqués et que le coût de la vie ne cesse d'augmenter.

Les petits et moyens agriculteurs et viticulteurs voient leur sort s'aggraver. Les cours du vin ont nettement baissé durant les dernières semaines, sans qu'il en résulte une diminution correspondante du prix à la consommation. Pour beaucoup d'exploitants familiaux les perspectives apparaissent des plus sombres.

Les petits commerçants, les artisans, eux non plus, ne sont pas exempts de soucis. D'une manière générale les masses laborieuses s'interrogent avec angoisse sur l'avenir.

Sur le plan extérieur notre pays reste dans le sillage des impérialistes américains. L'ex-général nazi SPEIDEL est toujours à la tête des soldats français.

LE PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS EST LE SEUL PARTI QUI N'AIT AUCUNE RESPONSABILITE DANS LA NEFASTE POLITIQUE PRATIQUEE DEPUIS PLUS DE 10 ANS, PUISQU'IL A ETE SYSTEMATIQUEMENT ECARTE DU GOUVERNEMENT ET DES MAJORITES GOUVERNEMANTALES.

La Constitution adoptée le 28 Septembre a diminué considérablement le rôle de la prochaine Assemblée Nationale. Il sera donc plus difficile que par le passé de défendre au Parlement les revendications de la population laborieuse.

Pour dresser un barrage efficace à l'avance des forces réactionnaires, pour réduire les effets d'un pouvoir dictatorial, pour défendre pied à pied les intérêts des petits contre le gros, pour jeter les bases du regroupement indispensable de tous les républicains, il est nécessaire de voter en masse pour assurer la présence d'un groupe communiste important à l'Assemblée Nationale qui s'assignera la réalisation du programme suivant :

RELEVEMENT DU NIVEAU DE VIE DES MASSES POPULAIRES par l'augmentation des salaires, traitements, retraites, pensions et prestations familiales. Retour à la semaine de 40 Heures sans diminution de salaires, création d'une véritable assurance chômage aux frais du patronat.

Parité du salaire minimum des ouvriers agricoles, avec celui des ouvriers de l'industrie et leur rattachement au régime général de la Sécurité Sociale.

AIDE AUX PETITS ET MOYENS AGRICULTEURS ET VITICULTEURS. Abrogation du décret du 30 septembre 1953 et retour aux dispositions sociales du Code du vin. Cessation des importations scandaleuses de vins impropres à la consommation. Garantie d'une rémunération normale des produits de la terre ; octroi de prêts à long terme et à faible intérêt aux petits exploitants ; amélioration de l'habitat rural ; extension du réseau d'adduction d'eau et d'électricité ; prêts d'installation aux jeunes ménages paysans.

Aide à l'artisanat, au petit commerce et à la petite entreprise menacés par les monopoles.

Amélioration du réseau routier, départemental et national.

Aide substantielle aux communes pour la mise en état des chemins vicinaux et ruraux. Construction de logements et d'écoles à un rythme correspondant aux besoins sans cesse grandissant. Mise en valeur des richesses que recèle notre département. Développement de ses industries. Amenée du gaz de Lacq.

PAIX EN ALGERIE par la négociation avec ceux contre qui la France se bat. Etablir avec l'Algérie et avec tous les peuples coloniaux — y compris la Guinée — des rapports nouveaux fondés sur l'indépendance, l'égalité des droits et avantages mutuels.

POLITIQUE EXTERIEURE D'INDEPENDANCE FRANÇAISE ET DE PAIX fondée sur la coopération pacifique avec tous les peuples sans exclusive. Arrêt des expériences atomiques, de la remilitarisation de l'Allemagne et de la course aux armements.

REDUCTION MASSIVE DES DEPENSES MILITAIRES ET REFORME DEMOCRATIQUE DE L'IMPOT frappant le grand capital et les profiteurs de guerre, afin :

— De donner à l'industrie et à l'agriculture, à la technique, à la recherche scientifique et à la culture les moyens nécessaires à la grandeur française ;

— De donner aux familles, et à l'enfance, des logements à des prix accessibles et tout ce qui permet d'assurer la santé physique et morale.

GARANTIE DE L'AVENIR DE LA JEUNESSE par la réforme démocratique et laïque de l'enseignement, la création des emplois nécessaires à la jeune génération, des équipements sportifs, l'aide aux jeunes et futurs ménages.

DEFENSE DES REVENDICATIONS des vieux travailleurs, des anciens combattants, des prisonniers de guerre et de l'ensemble des couches laborieuses de la population.

RESTAURATION DE LA REPUBLIQUE ET CONSTRUCTION D'UNE DEMOCRATIE RENOVEE :

— *par l'abrogation des ordonnances prises en violation de l'article 66 de la nouvelle Constitution ;*

— *par la défense et l'élargissement des libertés démocratiques : liberté d'opinion, libertés syndicales, libertés de la presse et de réunion ;*

— *par le contrôle du peuple sur ses élus ;*

— *par une large autonomie communale et départementale.*

Il n'y a pas de grandeur possible sans une véritable démocratie.

Si je suis réélu, vous pouvez être assurés que je mettrai tout en œuvre, avec le groupe communiste de l'Assemblée Nationale, pour la réalisation de ce programme.

Comme par le passé, je multiplierai les contacts avec l'ensemble de la population ; je ferai de fréquents comptes rendus de mandat ; en un mot, je m'efforcerai en toutes circonstances d'être digne de votre confiance.

Pour barrer la route à la réaction ; pour réaliser cette politique conforme aux aspirations de notre peuple et aux intérêts de la Nation ; pour assurer la présence à l'Assemblée Nationale d'un groupe communiste important et lui donner l'autorité de millions de voix,

POUR LA VICTOIRE DE LA REPUBLIQUE ; POUR L'AVENIR DE LA FRANCE :

PAS D'ABSTENTIONS,

VOTEZ ET FAITES VOTER COMMUNISTE, SANS RATURE.

VIVE NOTRE BEAU DEPARTEMENT !

VIVE LA REPUBLIQUE ! VIVE LA FRANCE !

Félix ROQUEFORT.

DEPUTE SORTANT — MAIRE DE CONQUES
ANCIEN MEMBRE du COMITE REGIONAL de LIBERATION.

VU LE CANDIDAT :

Imp. Gabelle — Carcassonne